

401				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C-asbl 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: Molenbeek Vivre Ensemble.....

 Forme juridique: Association sans but lucratif.....
 Adresse : Rue du Comte de Flandre..... N° : .15..... Boîte :
 Code postal: 1080..... Commune: Molenbeek-Saint-Jean.....
 Pays: Belgique.....
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles francophone.....
 Adresse Internet¹: http://www.

Numéro d'entreprise

BE 0449.487.409

DATE **23/ 08/ 2018** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS²**

approuvés par l'assemblée générale³ du

30 / 06 / 2021

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01 / 01 / 2020

au

31 / 12 / 2020

Exercice précédent du

01 / 01 / 2019

au

31 / 12 / 2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent ~~ont~~ **ne sont pas**⁴ identiques à ceux publiés antérieurement

Nombre total de pages déposées: 42..... Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.3, 6.2.4, 6.3.4, 6.3.6, 6.4.1, 6.4.2, 6.5.1, 6.5.2, 6.5.3, 6.13, 6.14, 6.16

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

¹ Mention facultative.

² Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

³ Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

⁴ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET
DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE
REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

ZAMOURI Khadija

Edouard Bennèsiaan 119
1080 Sint-Jans Molenbeek

Président du Conseil d'Administration

MOUREAUX Catherine

Avenue des Myrtes 81
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Vice-président du Conseil d'Administration

GARCIA-FERNANDEZ Gloria

Quai du Mariemont 11/9
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Administrateur

EL HAMOUTI Mohamed

Avenue de Liberté 74
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Administrateur
4/09/2020 -

EL OUAKILI Ibrahim

Rue de la Carpe 40
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Administrateur
4/09/2020 -

MANDJOMBE Robert

Rue Eugène Degorge 39
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Administrateur
4/09/2020 -

AGIC Leila

Chaussée de Gand 332
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Administrateur

MAHDAOUI Rachid

Rue Docteur Charles Beudin 55
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Administrateur

RAISS Saliha

Rue Ulens 94
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Administrateur

EL JAIDI Khalil Rue des Quatre Vents 10 1080 Molenbeek-Saint-Jean	Administrateur
DA FONSECA Joaquim Avenue Jean Dubrucq 98/005 1080 Molenbeek-Saint-Jean	Administrateur
EL KHANNOUSS Ahmed Rue Louis Corhay 35 1080 Molenbeek-Saint-Jean	Administrateur
BENHSSAIN Achraf Bd Louis Mettwie 73/83 1080 Molenbeek-Saint-Jean	Administrateur
BEN SALAH Rachid Rue d'Ostende 85 1080 Molenbeek-Saint-Jean	Administrateur
MUTAMBAYI Laurent Brigade Pironlaan 9 1080 Sint-Jans-Molenbeek	Administrateur
ASAADI Redouane Rue de la Borne 52/6 1080 Molenbeek-Saint-Jean	Administrateur - 4/09/2020
SCHEPMANS Françoise Avenue de la Liberté 94 Molenbeek-Saint-Jean	Administrateur - 4/09/2020
EVRAUD Danielle Boulevard Louis Mettwie 71/39 1080 Molenbeek-Saint-Jean	Administrateur - 4/09/2020
INNEGRAEVE Peter (A01283) Réviseur d'entreprises Deinsesteenweg 199 9770 Kruisem Belgique	Commissaire

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT6.1		20
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>599.632,32</u>	<u>562.082,87</u>
Immobilisations incorporelles 6.2		21	27.331,21	1.452,00
Immobilisations corporelles 6.3		22/27	567.904,47	556.234,23
Terrains et constructions		22	467.862,32	470.141,05
Installations, machines et outillage		23	8.132,01	12.130,98
Mobilier et matériel roulant		24	61.323,38	40.758,39
Location-financement et droits similaires		25
Autres immobilisations corporelles		26	30.586,76	33.203,81
Immobilisations en cours et acomptes versés		27
Immobilisations financières 6.4/ 6.5.1		28	4.396,64	4.396,64
Entités liées 6.14		280/1
Participations dans les sociétés liées		280
Créances		281
Sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation 6.14		282/3
Participations		282
Créances		283
Autres immobilisations financières		284/8	4.396,64	4.396,64
Actions et parts		284
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	4.396,64	4.396,64

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>2.109.921,12</u>	<u>3.013.928,49</u>
Créances à plus d'un an		29
Créances commerciales		290
Autres créances		291
Stocks et commandes en cours d'exécution		3
Stocks		30/36
Approvisionnements		30/31
En-cours de fabrication		32
Produits finis		33
Marchandises		34
Immeubles destinés à la vente		35
Acomptes versés		36
Commandes en cours d'exécution		37
Créances à un an au plus		40/41	1.264.925,88	1.794.387,45
Créances commerciales		40	6.451,43	6.219,32
Autres créances		41	1.258.474,45	1.788.168,13
	6.5.1/			
Placements de trésorerie	6.6	50/53
Valeurs disponibles		54/58	533.167,60	901.797,41
		490/1	311.827,64	317.743,63
Comptes de régularisation	6.6			
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	2.709.553,44	3.576.011,36

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>445.452,65</u>	<u>469.336,22</u>
Fonds de l'association ou de la fondation 6.7		10
Plus-values de réévaluation		12
Fonds affectés et autres réserves 6.7		13
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	48.275,44	117.898,15
Subsides en capital		15	397.177,21	351.438,07
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	<u>63.722,36</u>	<u>114.979,98</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	63.722,36	114.979,98
Pensions et obligations similaires		160
Charges fiscales		161
Grosses réparations et gros entretien		162	32.696,16	59.552,11
Obligations environnementales		163
Autres risques et charges..... 6.7		164/5	31.026,20	55.427,87
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise 6.7		167
Impôts différés		168
DETTES		17/49	<u>2.200.378,43</u>	<u>2.991.695,16</u>
Dettes à plus d'un an 6.8		17	44.384,67	62.381,61
Dettes financières		170/4	20.312,10	27.516,79
Emprunts subordonnés		170
Emprunts obligataires non subordonnés		171
Dettes de location-financement et assimilées		172
Etablissements de crédit		173	20.312,10	27.516,79
Autres emprunts.....		174
Dettes commerciales		175
Fournisseurs		1750
Effets à payer		1751
Acomptes sur commandes		176
Autres dettes		178/9	24.072,57	34.864,82
Dettes à un an au plus		42/48	1.720.436,60	2.140.282,54
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année 6.8		42	7.204,69	307.263,29
Dettes financières		43
Etablissements de crédit		430/8
Autres emprunts		439
Dettes commerciales		44	140.792,61	162.122,13
Fournisseurs		440/4	140.792,61	162.122,13
Effets à payer		441
Acomptes sur commandes		46
Dettes fiscales, salariales et sociales 6.8		45	925.700,06	928.510,82
Impôts		450/3	111.133,93	85.458,20
Rémunérations et charges sociales		454/9	814.566,13	843.052,62
Autres dettes		48	646.739,24	742.386,30
Comptes de régularisation 6.8		492/3	435.557,16	789.031,01
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>2.709.553,44</u>	<u>3.576.011,36</u>

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	6.858.805,66	7.832.506,63
Chiffre d'affaires	6.9	70
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)..... (+)/(-)		71
Production immobilisée		72
Cotisations, dons, legs et subsides	6.9	73	6.697.019,93	7.140.291,15
Autres produits d'exploitation		74	139.653,74	239.565,93
Produits d'exploitation non récurrents.....	6.11	76A	22.131,99	452.649,55
Coût des ventes et des prestations		60/66A	6.904.731,15	7.424.959,84
Approvisionnements et marchandises		60
Achats		600/8
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)	609
Services et biens divers		61	1.114.725,76	1.365.333,15
Rémunérations, charges sociales et pensions	6.9	62	5.713.643,89	5.499.469,01
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	67.688,46	74.873,58
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales:				
dotations (reprises)	(+)/(-)	631/4
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635/9	-51.257,62	-11.121,51
Autres charges d'exploitation	6.9	640/8	12.425,53	15,075,52
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649
Charges d'exploitation non récurrentes	6.11	66A	47.505,13	481.330,09
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(-)	9901	-45.925,49	407.546,79

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	0,64	24,61
Produits financiers récurrents.....		75	0,64	24,61
Produits des immobilisations financières		750
Produits des actifs circulants		751
Autres produits financiers	6.10	752/9	0,64	24,61
Produits financiers non récurrents.....	6.11	76B	0,00	00,00
Charges financières		65/66B	23.697,86	-8.128,51
Charges financières récurrentes	6.10	65	23.697,86	-8.128,51
Charges des dettes		650	1.544,29	2.611,75
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)		651	20.336,53	-14.944,83
Autres charges financières		652/9	1.817,04	4.204,57
Charges financières non récurrentes.....	6.11	66B	0,00	0,00
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts		9903	-69.622,71	415.699,91
Prélèvement sur les impôts différés		780
Transfert aux impôts différés		680
Impôts sur le résultat(+)/(-)	6.12	67/77
Impôts.....		670/3
Régularisation d'impôts et reprise de provisions fiscales.....		77
Bénéfice (Perte) de l'exercice		9904	-69.622,71	415.699,91
Prélèvement sur les réserves immunisées		789
Transfert aux réserves immunisées		689
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9905	-69.622,71	415.699,91

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter (+)/(-)	9906	48.275,44	117.898,15
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter..... (+)/(-)	(9905)	-69.622,71	415.699,91
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent (+)/(-)	14P	117.898,15	-297.801,76
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves	791
Affectation aux fonds affectés et autres réserves	691
Bénéfice (Perte) à reporter (+)/(-)	(14)	48.275,44	117.898,15

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES
ET DROITS SIMILAIRES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8052P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	13.098,25
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8022	27.794,45	
Cessions et désaffectations	8032	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8042	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice.....	8052	40.892,70	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	11.646,25
Mutations de l'exercice			
Actés	8072	1.915,24	
Repris	8082	
Acquis de tiers	8092	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8102	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8112	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8122	13.561,49	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	211	<u>27.331,21</u>	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	1.240.647,58
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	26.855,95	
Cessions et désaffectations	8171	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	1.267.503,53	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8251P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées.....	8211	
Acquises de tiers	8221	
Annulées	8231	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8251	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8321P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	770.506,53
Mutations de l'exercice			
Actés.....	8271	29.134,68	
Repris	8281	
Acquis de tiers	8291	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8321	799.641,21	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	<u>467.862,32</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	22/91	467.862,32	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	68.095,37
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.925,75	
Cessions et désaffectations	8172	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	70.021,12	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8212	
Acquises de tiers	8222	
Annulées	8232	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242	
Plus-values au terme de l'exercice	8252	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxxx	55.964,39
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	5.924,72	
Repris	8282	
Acquis de tiers	8292	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	61.889,11	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	<u>8.132,01</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	231	8.132,01	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	262.501,95
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	45.451,34	
Cessions et désaffectations	8173	5.503,17	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	302.450,12	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8213	
Acquises de tiers	8223	
Annulées	8233	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243	
Plus-values au terme de l'exercice	8253	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	221.743,56
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	24.886,35	
Repris	8283	
Acquis de tiers	8293	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	5.503,17	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	241.126,74	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	<u>61.323,38</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	241	61.323,38	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	81.676,35
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165	3.210,42	
Cessions et désaffectations	8175	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	84.886,77	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx
Mutations de l'exercice			
Actées	8215	
Acquises de tiers	8225	
Annulées	8235	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245	
Plus-values au terme de l'exercice	8255	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxxxxxxx	48.472,54
Mutations de l'exercice			
Actés	8275	5.827,47	
Repris	8285	
Acquis de tiers	8295	
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	54.300,01	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)	<u>30.586,76</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	261	30.586,76	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	
Cessions et retraits	8373	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8413	
Acquises de tiers	8423	
Annulées	8433	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443	
Plus-values au terme de l'exercice	8453	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice			
Actées	8473	
Reprises	8483	
Acquises de tiers	8493	
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513	
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX
Mutations de l'exercice..... (+)/(-)	8543	
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	
AUTRES ENTITÉS - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.396,64
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	
Remboursements	8593	
Réductions de valeur actées	8603	
Réductions de valeur reprises	8613	
Différences de change..... (+)/(-)	8623	
Autres..... (+)/(-)	8633	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	4.396,64	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653	

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681
Actions et parts - Montant non appelé	8682
Métaux précieux et œuvres d'art	8683
Titres à revenu fixe	52
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686
de plus d'un mois à un an au plus	8687
de plus d'un an	8688
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

Frais et charges à reporter
Subsides et produits acquis

Exercice
56.780,63
255.047,01
.....
.....

ETAT DES FONDS, FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

	Exercice	Exercice précédent
FONDS		
Patrimoine de départ
Moyens permanents

Montants
.....
.....
.....
.....

Modifications au cours de l'exercice

.....

.....

.....

.....

FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés (rubrique 13 du passif)

.....

.....

.....

.....

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 164/5 du passif ("Provisions pour autres risques et charges") si celle-ci représente un montant important

Provision pour charges de personnel

.....

.....

.....

Exercice
.....
31.026,20
.....
.....
.....
.....
.....

Ventilation de la rubrique 167 du passif ("Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise") si celle-ci représente un montant important

.....

.....

.....

.....

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	7.204,69
Emprunts subordonnés	8811
Emprunts obligataires non subordonnés	8821
Dettes de location-financement et assimilées	8831
Etablissements de crédit	8841	7.204,69
Autres emprunts	8851
Dettes commerciales	8861
Fournisseurs	8871
Effets à payer	8881
Acomptes sur commandes	8891
Autres dettes	8901
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	20.312,10
Emprunts subordonnés	8812
Emprunts obligataires non subordonnés	8822
Dettes de location-financement et assimilées	8832
Etablissements de crédit	8842	20.312,10
Autres emprunts	8852
Dettes commerciales	8862
Fournisseurs	8872
Effets à payer	8882
Acomptes sur commandes	8892
Autres dettes	8902
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	20.312,10
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803
Emprunts subordonnés	8813
Emprunts obligataires non subordonnés	8823
Dettes de location-financement et assimilées	8833
Etablissements de crédit	8843
Autres emprunts	8853
Dettes commerciales	8863
Fournisseurs	8873
Effets à payer	8883
Acomptes sur commandes	8893
Autres dettes	8903	24.072,57
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	24.072,57

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921
Emprunts subordonnés	8931
Emprunts obligataires non subordonnés	8941
Dettes de location-financement et assimilées	8951
Etablissements de crédit	8961
Autres emprunts	8971
Dettes commerciales	8981
Fournisseurs	8991
Effets à payer	9001
Acomptes sur commandes	9011
Dettes salariales et sociales	9021
Autres dettes	9051
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Dettes financières	8922	27.516,79
Emprunts subordonnés	8932
Emprunts obligataires non subordonnés	8942
Dettes de location-financement et assimilées	8952
Etablissements de crédit	8962	27.516,79
Autres emprunts	8972
Dettes commerciales	8982
Fournisseurs	8992
Effets à payer	9002
Acomptes sur commandes	9012
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022
Impôts	9032
Rémunérations et charges sociales	9042
Autres dettes	9052
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation	9062	27.516,79

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubriques 450/3 et 179 du passif)

	Codes	Exercice
Dettes fiscales échues	9072
Dettes fiscales non échues	9073	111.133,93
Dettes fiscales estimées	450

Rémunérations et charges sociales (rubriques 454/9 et 179 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076
Autres dettes salariales et sociales	9077	814.566,13

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

Charges à imputer
Produits à reporter
Subsides à reporter
.....

Exercice
25,93
2.000,00
433.531,23
.....

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
.....			
.....			
.....			
Ventilation par marché géographique			
.....			
.....			
.....			
Cotisations, dons, legs et subsides			
Cotisations	730		
Dons	731		
Legs.....	732		
Subsides	733	6.697.019,93	7.140.291,15
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	125	123
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	121,0	113,0
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	172.933	165.413
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	4.320.670,26	4.136.719,54
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	1.240.615,55	1.194.060,55
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	152.358,08	168.688,92
Pensions de retraite et de survie	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises)..... (+)/(-)	635
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110
Reprises	9111
Sur créances commerciales			
Actées	9112
Reprises	9113
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	31.026,20	55.427,87
Utilisations et reprises	9116	82.283,82	66.549,38
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	7.425,53	10.075,52
Autres	641/8	5.000,00	5.000,00
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation			
Nombre total à la date de clôture	9096
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	17,70	22,00
Nombre d'heures effectivement prestées.....	909834.189	42.900
Frais pour l'association ou la fondation	617	23.348,50	10.637,08

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Ventilation des autres produits financiers			
.....	
.....	
.....	
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501
Intérêts portés à l'actif	6502
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510	20.336,53
Reprises	6511	14.944,83
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'association ou de la fondation sur la négociation de créances	653
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560
Utilisations et reprises	6561
Ventilation des autres charges financières			
.....	
.....	
.....	

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	<u>22.131,99</u>	<u>452.649,55</u>
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)		
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630		
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	22.131,99	452.649,55
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières.....	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers non récurrents.....	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents.....	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	<u>47.505,13</u>	<u>481.075,47</u>
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)		
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation non récurrents: dotations (utilisations)..... (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes.....	664/7	47.505,13	481.075,47
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières.....	661		
Provisions pour risques et charges financiers non récurrents: dotations (utilisations)..... (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières.....	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration..... (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Impôts sur le résultat de l'exercice.....
 Impôts et précomptes dus ou versés
 Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif.....
 Suppléments d'impôts estimés

Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs.....
 Suppléments d'impôts dus ou versés
 Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

Codes	Exercice
9134
9135
9136
9137
9138
9139
9140

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

.....

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

.....

Exercice
.....
.....
.....
.....

Sources de latences fiscales

Latences actives.....
 Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs
 Autres latences actives

Latences passives
 Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141
9142

9144

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte
 A l'association ou à la fondation (déductibles)
 Par l'association ou la fondation

Montants retenus à charge de tiers, au titre de
 Précompte professionnel
 Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145
9146
9147	686.428,68	660.259,08
9148

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'association ou la fondation	9150
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'association ou la fondation	9151
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'association ou la fondation	9153
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'association ou de la fondation		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	91611	83.944,70
Montant de l'inscription	91621	137.000,00
Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat	91631
Gages sur fonds de commerce		
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement	91711
Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat.....	91721
Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs		
La valeur comptable des actifs grevés.....	91811
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91821
Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs		
Le montant des actifs en cause.....	91911
Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie	91921
Privilège du vendeur		
La valeur comptable du bien vendu.....	92011
Le montant du prix non payé.....	92021

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

.....

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs

Aux anciens administrateurs

Codes	Exercice
9500
9501
9502
9503
9504

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du (des) commissaire(s)

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	7.850,00
95061
95062
95063
95081
95082
95083

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation: 32902

ETAT DES PERSONNES OCCUPÉES

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice**Nombre moyen de travailleurs**

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1001	105,0	63,0	42,0
Temps partiel	1002	25,0	5,0	20,0
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	121,0	66,0	55,0

Nombre d'heures effectivement prestées

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1011	147.850	93.360	54.490
Temps partiel	1012	25.082	5.070	20.012
Total	1013	172.932	98.430	74.503

Frais de personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Temps plein	1021	4.831.958,59	3.027.538,05	1.804.420,54
Temps partiel	1022	881.685,30	163.945,18	717.740,12
Total	1023	5.713.643,89	3.191.483,23	2.522.160,66

Montant des avantages accordés en sus du salaire

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033

Au cours de l'exercice précédent

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	113,0	62,0	51,0
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	165.413	90.683	74.730
Frais de personnel	1023	5.499.469,01	3.027.503,01	2.471.966,00
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL (suite)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	100	25	116,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	84	23	99,0
Contrat à durée déterminée	111	15	2	16,5
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112
Contrat de remplacement	113	1	0	1,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	63	7	67,7
de niveau primaire	1200	4	1	4,7
de niveau secondaire	1201	39	2	40,3
de niveau supérieur non universitaire	1202	16	1	16,8
de niveau universitaire	1203	4	3	5,9
Femmes	121	37	18	48,8
de niveau primaire	1210	3	0	3,0
de niveau secondaire	1211	10	2	11,3
de niveau supérieur non universitaire	1212	14	10	20,7
de niveau universitaire	1213	10	6	13,8
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130	5	1	5,4
Employés	134	89	23	104,3
Ouvriers	132	6	1	6,8
Autres	133

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES À LA DISPOSITION DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION

	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation
Au cours de l'exercice			
Nombre moyen de personnes occupées	150	0,1688	17,5078
Nombre d'heures effectivement prestées	151	333,63	33.855
Frais pour l'association ou la fondation	152	7.777,50	15.571,00

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	19	2	20,0
210	7	2	8,0
211	10	0	10,0
212
213	2	0	2,0

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prêter des services au profit de l'association ou de la fondation comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	18	3	19,7
310	3	1	3,5
311	13	2	14,2
312
313	2	0	2,0
340
341
342
343	18	3	19,7
350

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801	18	5811	40
Nombre d'heures de formation suivies	5802	576	5812	1.072
Coût net pour l'association ou la fondation	5803	10.229,61	5813	17.321,47
dont coût brut directement lié aux formations	58031	14.156,71	58131	24.008,16
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	58132
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033	3.927,10	58133	6.686,69
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	5831
Nombre d'heures de formation suivies	5822	5832
Coût net pour l'association ou la fondation	5823	5833
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	5851
Nombre d'heures de formation suivies	5842	5852
Coût net pour l'association ou la fondation	5843	5853

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions de l'Arrêté Royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des Sociétés et des Associations. Les règles propres à l'Asbl sont fixées comme suit :

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en appliquant les durées d'amortissement suivantes :

Brevets et licences	5 ans
Constructions	33 ans
Installations	5 et 10 ans
Outillage	5 ans
Matériel d'animation	5 ans
Mobilier	5 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel roulant	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel et mobilier en leasing	5 ans
Matériel d'occasion	2 ans
Aménagements locaux mis à disposition	10 ans
Aménagements immeubles loués	9 ans

Conformément à la nouvelle réglementation, toutes les immobilisations acquises à partir de l'année 2020 sont amorties au prorata-temporis à compter du premier jour du mois de leur acquisition.

2. Subsidés

A la clôture de l'exercice, il est procédé à un examen des dépenses réalisées au regard de chaque subside octroyé à l'Asbl, de telle sorte que la prise en résultat des différents subsides sera conditionnée par les montants qui devront éventuellement être reportés à l'exercice suivant ou être rétrocédés lorsque le dossier financier sera clôturé par le pouvoir subsidiant en question lors d'un exercice ultérieur.

3. Créances

Les créances de l'Asbl sont valorisées à leur valeur nominale. Lorsque la récupération d'une créance est en tout ou en partie compromise sérieusement, elle sera considérée douteuse et une réduction de valeur sera actée.

4. Provisions pour risques et charges

A la clôture de l'exercice, il est procédé à un examen des risques et de nouvelles provisions sont constituées si cela est justifié. Les provisions constituées antérieurement sont examinées et actualisées.

5. Fonds affectés

Des fonds affectés peuvent être constitués à partir du résultat positif à affecter et auxquels l'Asbl souhaitera assigner un objectif spécifique, à savoir, couvrir des risques ou des projets. Les montants à affecter seront évalués au cas par cas, selon les risques ou les projets en question.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID

Le dernier rapport de gestion reprenait qu'en 2020, notre association avait dû acquérir du matériel spécifique pour faire face à la crise sanitaire. Ce matériel se composait tant de matériels et fournitures spécifiques sanitaires (distributeurs de gel, masques, gants, plexiglass,...) que du matériel spécifique permettant aux membres du personnel pour lesquels la fonction le permettait de télétravailler (PC portable, gsm, ...).

Tout comme l'année dernière, l'impact financier sur les recettes/dépenses pour l'organisation d'activités est très faible. En effet, depuis début de l'année, à quelques exceptions près, seules les activités avec les enfants de - 13 ans sont autorisées, ce qui entraîne une diminution tant des participations financières aux frais d'action que du poste de dépenses 'frais d'animation'. Etant donné que le budget 2021 a été finalisé en mars, ces éléments ont été intégrés dans le budget.

Par contre, la crise a un impact très important dans le cadre du recrutement du personnel art. 60 pour le nettoyage des locaux. Depuis juillet 2020, le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean n'arrive pas à nous proposer des candidats pour les contrats art.60 pour le nettoyage. Cette problématique ne touche pas les contrats art. 60 pour les postes d'animations et administratifs. Précisément, nous avons un cadre de 11 ETP sous contrat art.60 pour l'entretien de nos locaux. Au 31 mai 2021, 10 contrats sont vacants.

Pour pallier à ce manque de personnel, nous avons dû procéder à des engagements de personnels (ex art. 60) dans le cadre de CDD de 3 mois renouvelable tant que la situation ne se débloque pas au niveau du CPAS. A ce jour, 7 personnes sont occupées dans le cadre de CDD afin de garantir des conditions de nettoyage et de désinfection suffisante pour notre personnel et les usagers.

L'impact financier de ces contrats est conséquent puisqu'il s'élève à +/3000€/mois/contrat.

Il est important de noter que ces coûts exceptionnels n'ont pas été intégrés dans le budget 2021 étant donné que la durée de cette solution alternative n'est pas connue.

Il est évident que la solution que nous avons retenue aura un impact financier important sur les comptes de 2021. Il est difficile, à ce stade, de donner un chiffre précis, mais si la situation ne devait pas évoluer avant le 31/12/2021, cette mesure coûterait un peu moins de 300.000€ à l'association.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN
VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES
ASSOCIATIONS**

RAPPORT DE GESTION

Rapport de gestion en application de l'article 3:48 du Code des Sociétés et des Associations

L'organe d'administration fait rapport sur la gestion de l'association pour l'exercice social clôturé le 31 décembre 2020.

EXPOSÉ FIDÈLE SUR L'ÉVOLUTION ET LES RÉSULTATS DES ACTIVITÉS ET SUR LA SITUATION DE L'ASSOCIATION

L'exercice se clôture par un résultat négatif de 69.622,71 €. L'organe d'administration a décidé d'arrêter les comptes annuels dans la forme suivante :

1.1 Au bilan :

ACTIF :

Le total de l'actif s'élève à 2.709.553,44 € par rapport à 3.576.011,36 € l'année précédente. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution des subventions à recevoir ainsi que des valeurs disponibles à la date de clôture de l'exercice.

PASSIF :

Le total du passif s'élève à 2.709.553,44 € par rapport à 3.576.011,36 € l'année précédente. Cette diminution s'explique essentiellement par le remboursement de subsides trop perçus à la Commune de Molenbeek-Saint-Jean ainsi que par la diminution des subsides à reporter.

1.2 Au compte de résultats :

Les produits s'élèvent à 6.858.806,30 € contre 7.832.531,24 € l'année précédente, soit une diminution de 12,4%. Pour rappel, le montant de 2019 comprenait un produit exceptionnel de 398.602,04 € pour les subventions à recevoir en 2020 pour être affectées au financement du simple pécule de vacances de 2019 et les charges patronales liées. Pour le reste, cette évolution des produits s'explique principalement par la diminution des subventions de fonctionnement à hauteur de 407.896,68 €. Les participations financières aux frais d'action ont également diminué de 99.322,47€ reflétant une activité de moindre ampleur en raison de la crise sanitaire.

Les charges s'élèvent à 6.928.429,01 € contre 7.416.831,33 € l'année précédente, soit une diminution de 6,6%. Le montant de 2019 comprenait également une charge exceptionnelle de 398.602,04 € au titre de la provision pour le simple pécule de vacances de 2019 et les charges patronales liées. Pour le reste, la diminution des charges reflète des frais de fonctionnement en diminution en raison de la crise sanitaire, compensant l'augmentation des rémunérations suite aux recrutements effectués en 2019 et 2020.

Le résultat s'élève à -69.622,71 € (négatif) contre 415.699,91 € (positif) l'année précédente.

1.3 Divers

Les règles d'évaluation des différents postes n'ont pas été modifiées par rapport à l'année précédente.

1.4 Principaux risques et incertitudes auxquels l'association est confrontée :

Sur base des paramètres actuels et mesurés par l'organe d'administration, l'association n'est confrontée à aucun risque majeur exceptionnel autre que ce qui est expliqué dans le paragraphe ci-dessous consacré à l'impact de la crise sanitaire du COVID.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important, autre que ce qui est expliqué dans le paragraphe consacré à l'impact de la crise sanitaire du COVID, et de nature à influencer la situation de l'association n'est survenu après la clôture de l'exercice.

Le Conseil d'Administration gère de façon active les risques pouvant survenir.

Impact de la crise sanitaire du COVID sur le fonctionnement de l'Association.

Le dernier rapport de gestion reprenait qu'en 2020, notre association avait dû acquérir du matériel spécifique pour faire face à la crise sanitaire. Ce matériel se composait tant de matériels et fournitures spécifiques sanitaires (distributeurs de gel, masques, gants, plexiglass,...) que du matériel spécifique permettant aux membres du personnel pour lesquels la fonction le permettait de télétravailler (PC portable, gsm, ...).

Tout comme l'année dernière, l'impact financier sur les recettes/dépenses pour l'organisation d'activités est très faible. En effet, depuis début de l'année, à quelques exceptions près, seules les activités avec les enfants de -13 ans sont autorisées, ce qui entraîne une diminution tant des participations financières aux frais d'action que du poste de dépenses 'frais d'animation'. Etant donné que le budget 2021 a été finalisé en mars, ces éléments ont été intégrés dans le budget.

Par contre, la crise a un impact très important dans le cadre du recrutement du personnel art. 60 pour le nettoyage des locaux. Depuis juillet 2020, le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean n'arrive pas à nous proposer des candidats pour les contrats art.60 pour le nettoyage. Cette problématique ne touche pas les contrats art. 60 pour les postes d'animations et administratifs. Précisément, nous avons un cadre de 11 ETP sous contrat art.60 pour l'entretien de nos locaux. Au 31 mai 2021, 10 contrats sont vacants.

Pour pallier à ce manque de personnel, nous avons dû procéder à des engagements de personnels (ex art. 60) dans le cadre de CDD de 3 mois renouvelable tant que la situation ne se débloque pas au niveau du CPAS. A ce jour, 7 personnes sont occupées dans le cadre de CDD afin de garantir des conditions de nettoyage et de désinfection suffisante pour notre personnel et les usagers.

L'impact financier de ces contrats est conséquent puisqu'il s'élève à +/3000€/mois/contrat.

Il est important de noter que ces coûts exceptionnels n'ont pas été intégrés dans le budget 2021 étant donné que la durée de cette solution alternative n'est pas connue.

Il est évident que la solution que nous avons retenue aura un impact financier important sur les comptes de 2021. Il est difficile, à ce stade, de donner un chiffre précis, mais si la situation ne devait pas évoluer avant le 31/12/2021, cette mesure coûterait un peu plus de 300.000€ à l'association.

INDICATIONS SUR LES CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ASSOCIATION

Aucun élément qui soit susceptible d'avoir une influence sur le développement de l'association n'a été détecté pour les mois à venir et n'est à porter à la connaissance de l'assemblée générale à l'exception de l'impact financier de l'absence de recrutement de personnel art. 60 pour le nettoyage des locaux.

INDICATION EN MATIÈRE DE FRAIS DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT

Il n'y a pas d'indications spécifiques en matière de recherche et de développement.

INDICATIONS RELATIVES À L'EXISTENCE DE SUCCURSALES

L'association ne possède pas de succursale.

PERTES REPORTÉES OU PERTES SUCCESSIVES (SI APPLICABLE)

NON APPLICABLE

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS (SI APPLICABLE)

L'association n'a pas utilisé d'instruments financiers durant l'exercice clôturé.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

NON APPLICABLE

Fait à Molenbeek-Saint-Jean, le 31/05/2021
Pour l'organe d'administration,

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES MEMBRES DE L'ASBL MOLENBEEK VIVRE ENSEMBLE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de l'ASBL Molenbeek Vivre Ensemble (l' « Association »), nous vous présentons notre rapport de commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale des membres le 12 mai 2020, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de l'Association durant 2 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de l'Association, comprenant le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 2.709.553,44 EUR et dont le compte de résultats se solde par un résultat négatif de l'exercice de 69.622,71 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2020, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de l'Association les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point

En ce qui concerne l'impact de la crise sanitaire du Covid 19 sur l'association, nous faisons référence au paragraphe inclus dans l'annexe C-asbl 6.18.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre l'Association en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport de commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de l'Association, ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de l'Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport de commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire l'Association à cesser son exploitation ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité, ainsi que du respect de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes, du Code des sociétés et des associations à partir du 1er janvier 2020, et des statuts de l'Association.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et, le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport d'activités

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si les autres informations contenues dans le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport d'activités comportent une anomalie significative, à savoir une discordance significative par rapport aux comptes annuels ou une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de l'Association au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.


- En raison de circonstances exceptionnelles, l'Association n'a pas su respecter les dispositions du Code des sociétés et des associations en matière de délais de dépôt des comptes annuels 2019 et des documents à déposer avec ceux-ci.

- Nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les fondations, les partis politiques européens et les fondations politiques européennes ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et des associations.

Autre point

- En ce qui concerne l'impact après date de clôture de la crise sanitaire du Covid 19 sur l'établissement, nous faisons référence à l'information intégrée dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Kruisem, le 12 juin 2021



Peter Innegraeve

Commissaire
Réviseur d'entreprises